

Règlement de la « Coupe Corse d'Eau Libre » 2021-2022

La Ligue Corse de natation et ses clubs affiliés organisent un Championnat de Natation en Eau libre nommé « Coupe Corse d'eau Libre .» Cette coupe a pour objectif de favoriser, promouvoir, faire découvrir la natation sportive en milieu naturel pour tous.

La Ligue Corse de natation se réserve le droit d'annuler toute ou partie de cette compétition pour raisons sanitaires liées notamment à la COVID-19.

Cette Coupe Corse d'Eau Libre est composée de 6 étapes différentes :

- 2/3 Juillet 2022 - « E Sfide Di U Tirrenu » CNF (Prunelli-di-Fiumorbo), Étape de la Coupe de France, Championnats de Corse Eau Libre
- 24 Juillet 2022 - « La Napo Swim Cup » GFCA (Ajaccio).
- 31 Juillet 2022 - « A Rinella Race » TBN (Bastia).
- 15 Août 2022 - « La Traversée du Valinco » - CA Propriano(Propriano).
- 11 Septembre 2022 – « Le Défi de la Baie de Calvi » CNB (Calvi).

Chaque manifestation sera organisée par un club ou organisation qui sera responsable de son étape.

Pour chaque étape, un règlement sera établi et transmis à la Ligue et aux équipes d'organisation. Il sera également accessible à chaque participant. Il sera disponible sur le site internet de la Ligue Corse de Natation ainsi que sur chacun des sites internet, comptes ou pages des réseaux sociaux des organisateurs, des comités départementaux et de la Ligue Corse. Seuls les licenciés FFN d'un club Corse pourront être classés sur les étapes de la Coupe Corse d'Eau Libre.

Les inscriptions seront uniquement possibles sur la plate-forme Eau-Libre de la FFN.

<https://www.ffneaulibre.fr/>.

Équipement (combinaisons) selon règlement FFN de la coupe de France d'Eau libre. Voir le règlement sportif Eau libre 2022.

Les clubs souhaitant que leurs épreuves entrent dans le cadre de la coupe Corse devront en faire la demande auprès de la Ligue. (Document à télécharger sur le site de la Ligue).

Chaque organisateur d'étape aura à charge d'établir un règlement

spécifique visé par la Ligue Corse et consultable sur le site, page ou compte de chaque club organisateur.

Ce règlement devra notamment comprendre un « Plan de Sécurité » qui prendra en compte les éléments physiques du ou des lieux d'activités (Accès, dangers, routes etc...) et les éléments prévisibles (conditions météo, température de l'eau, vents, courants etc...) ainsi que les consignes sanitaires liées au Covid-19.

Le règlement devra également tenir compte des recommandations des autorités sanitaires et de secours départementales.

Il conviendra pour les organisateurs de coordonner avec les responsables des comités départementaux ou de la ligue de la disponibilité des officiels, la mise en place générale du dispositif et le prêt de matériels spécifiques (arche d'arrivée, bouées etc...).

A charge pour chaque organisateur de prendre en compte et de restituer le matériel mis à disposition.

La Ligue Corse de Natation préconise le chronométrage automatique par transpondeurs fournis par la CDC ou par un prestataire de services. Toutefois, afin de pallier à tous dysfonctionnements du chronométrage automatique, un temps chronométré sera relevé et un classement sera établi manuellement par les officiels de la Ligue à l'arrivée des nageurs.

Dans le but de faire progresser la discipline, d'établir des procédures de routine et d'améliorer le déroulé du championnat, la Ligue Corse de Natation désignera un délégué pour chaque étape, chargé de superviser les épreuves et d'établir un compte-rendu remis au plus tard 48 h après l'étape.

Une ou plusieurs des épreuves devra être mise en place a minima par les organisateurs sur chaque étape :

- 1500 mètres
- 3000 mètres
- 5000 mètres

Dotations :

- Individuellement par chaque organisateur.
- Trophée et récompenses de la **Coupe Corse** à charge de la Ligue.

Catégories eau-Libre (fille et garçon)

- Jeunes (2009 - 2010 - 2011) - juniors 1 (2008-2007) - juniors 2 (2006-2005) - juniors 3 (2004-2003) - Seniors (2002 et avant)

Sur chaque étape, il est conseillé aux organisateurs de récompenser les catégories suivantes :

- 1 podium « jeunes » Dames et Messieurs Coupe Corse jeune
- 1 podium pour chaque catégorie junior (D et M)
- 1 podium seniors (D et M)
- 1 podium Maîtres (D et M)

Marquages des points :

- Pas de possibilité de marquer des points sur 2 ou plusieurs épreuves le même jour.
- Le barème de points attribués sera celui de la Coupe de France d'eau libre à compter de 2000 points dégressif de 50 points jusqu'à 500 points puis décompté point par point.
- Le nombre total de points par nageur sera calculé en additionnant les points marqués sur chaque étape.
- En cas d'égalité, le classement de la dernière étape départagera les ex aequos (licences FFN)
- Les récompenses de la coupe Corse seront remises à l'issue de la dernière étape.

Un classement régional des clubs pourra également être établi sur l'ensemble des étapes du circuit « Coupe de Corse » toute catégorie selon le barème suivant :

- 1er - 5 points
- 2ème - 4 points
- 3ème - 3 points
- 4ème - 2 points
- 5ème - 1 points

En cas de relais en corrélation avec les épreuves nationales (relais mixte 4 X 1250 mètres) le barème suivant pourra être appliqué :

1er.10 points etc... 2ème. 9 points... 10ème. 1 point.

La somme des points obtenus par chaque club en toutes catégories Femme et Homme et sur toutes les étapes, déterminera le classement final. Le club classé premier, recevra un trophée remis par la présidente de la Ligue Corse de Natation ou un membre de son Comité Directeur. Ce trophée sera remis en jeu

chaque année. Au bout de 3 victoires consécutives le trophée restera définitivement acquis au club victorieux.

pour la Ligue Corse de Natation

La présidente Christine Arnoux

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CA', with a horizontal line underneath and a small dot to the right.